

Négociations commerciales 2019

La bio sous la pression de la grande distribution : le SYNABIO appelle les enseignes à éviter la guerre des prix

Communiqué de presse du 21 janvier 2019

La bio, qui attire de plus en plus les consommateurs, est désormais au cœur de la stratégie des enseignes de la grande distribution qui ont toutes de grandes ambitions pour leurs rayons bio.

En 2018, le chiffre d'affaires cumulé de la bio en grande distribution dépassera les 4.5 milliards d'euros. Leclerc entend doubler son chiffre d'affaires d'ici 2022 tandis que Carrefour envisage de le quadrupler. L'engouement des consommateurs pour la bio permet à la grande distribution de compenser l'évolution négative de certains marchés conventionnels et de se montrer plus à l'écoute des attentes sociétales

Mais comme le montre la première édition de l'observatoire des négociations commerciales du **SYNABIO**¹ (qui rassemble 200 entreprises de la bio, transformateurs et distributeurs spécialisés) : **la grande distribution met ses fournisseurs bio sous forte pression.**

Cette pression s'exerce d'abord sur les tarifs : **28% des entreprises bio se voient ainsi réclamer une baisse de tarif avant toute discussion.** A l'issue des premiers rounds de négociation, cet indicateur monte à 40%.

Ces exigences sont d'autant moins tenables que près de 70 % des entreprises nous alertent sur une hausse du prix des matières premières qui se répercute sur leur tarif.

A cela s'ajoute les pénalités imposées par les enseignes en cas de retard ou de rupture d'approvisionnement : pour plus de la moitié des répondants, elles sont excessives et inadaptées aux réalités de la bio.

Les filières bio, à commencer par les agriculteurs, cherchent en permanence à ajuster leur offre pour répondre à une demande en plein boom. Cet ajustement est d'autant moins automatique que l'agriculture biologique est davantage dépendante des aléas climatiques. Les retards ou les ruptures sur les matières premières font donc partie des incidents que l'ensemble de la chaîne, y compris les distributeurs, doivent apprendre à gérer en bonne intelligence.

¹ L'observatoire des négociations commerciales du SYNABIO a été lancé en décembre 2018 auprès des fournisseurs en produits alimentaires bio afin de veiller à l'équilibre des négociations avec les enseignes de la grande distribution.

En imposant aux fabricants un taux de service de 100 %, le plus souvent assorti de lourdes pénalités, les distributeurs font porter tout le risque du développement de l'offre bio sur les fabricants et les agriculteurs bio.

Au vu des premiers résultats de cet observatoire, Jean-Marc Levêque président du SYNABIO invite les enseignes de la grande distribution à réviser leur approche des filières bio : « ***Nous appelons la grande distribution à tenir compte des hausses des matières premières bio en accord avec les engagements pris lors des Etats généraux de l'alimentation. Comme Didier Guillaume, le Ministre de l'Agriculture, le rappelait encore avec force le 15 janvier dernier, il faut éviter pour la bio la guerre des prix qui a tant nui au secteur agroalimentaire français.*** »

Réussir la transition alimentaire et développer les filières bio françaises suppose de construire une nouvelle relation de confiance entre distributeurs, transformateurs et agriculteurs. Cette relation doit être basée sur le respect des engagements vis-à-vis des fournisseurs. Elle doit aussi prendre en compte les spécificités des filières bio dans une logique de co-construction de leur développement.

Le SYNABIO propose aux acteurs des filières et aux pouvoirs publics de se saisir de cette proposition en construisant une stratégie cohérente pour le développement de la bio en France.

Contact presse :

Christine Marco

C.M.G. Partenaires Conseil

06 88 86 83 49

Le Synabio est une organisation experte et innovante, fédératrice des entreprises de la bio (transformateurs et distributeurs).

Elle protège leurs intérêts et permet de développer leur influence pour contribuer, dans un esprit de filière, à la construction d'une bio cohérente, exigeante et durable.

Le Synabio rassemble aujourd'hui 200 entreprises de la bio, transformateurs et distributeurs spécialisés, dont le chiffre d'affaires cumulé est estimé à 3,4 milliards d'euros.

Le Synabio est représentatif du large panel des métiers de l'agroalimentaire et de la distribution bio, de la matière première au produit fini.

Pour plus de renseignements : <https://www.synabio.com> sur Twitter : @synabio